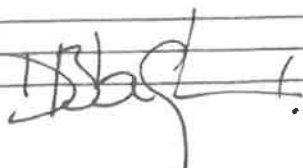


**QUESTIONNAIRE DE DEMANDE D'AGREMENT DES STAGES
EN TROISIEME CYCLE DES ETUDES MEDICALES**

ETABLISSEMENT : CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN			
Nom et adresse de l'établissement : Avenue de Marboz - CS 20503 - 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX			
Nom de la personne responsable du service :			
Téléphone (bureau des affaires médicales) :			
1/ Activité du service		un CH PSPH, avec des lits de soins ?	
Nom du service :	Psychiatrie du sujet âgé	Téléphone :	04 74 52 27 06
Nom du chef du service :	Docteur Lucia VACARCIUC	Nombre de lits installés :	23 + 1 cl
Nombre de lits par interne :	7	Nombre de consultations :	/
Nombre d'entrées par an :	143	Nombre de postes DES ou résidents :	1
Durée moyenne du séjour :	50	Principales pathologies traitées dans le service (indiquer les cinq premiers groupes homologués de maladie PMSI) : F30-39/F40-48/F00-09/F60/69	
2/ Responsabilités confiées à l'interne :		Oui/Non	Présence dans le service : jours ouvrés
Autonomie de prescription pour les examens complémentaires :	oui		Horaires journalier moyen par interne (hors CV) : 9 H 00/17 H 30
Autonomie de prescription pour les traitements :	oui		Nombre de CV en semaine :
Y a-t-il des demi-journées (en semaine) où l'interne est le seul médecin du service ?	1/2 j		Nombre de CV le week-end :
Possibilité permanente pour l'interne de recourir à un "senior" du service sur place ?	oui		
Comptes rendus d'hospitalisation effectués par l'interne ?	oui		Nombre de gardes par mois : 3 - 4
Quels sont les principaux gestes techniques enseignés dans le service ?		entretien psychiatrique, cotation PMSI, rédaction certificats	
3/ Encadrement et moyens.		Encadrement des gardes (médecins sur place) : OUI	
Nombre de PH temps plein :	0	Urgentiste :	
Nombre de PH temps partiel :	1	Réanimateur :	
Nombre d'assistants :	1	Médecin "senior" :	OUI
Nombre de visites encadrées par semaine :	3	Autres :	
4/ Implication du service dans la formation et la recherche		Oui/Non	Fréquence :
Avez-vous formalisé des objectifs de formation dans votre service (si oui, à joindre) ?			—
Réunions d'enseignement destinées exclusivement aux internes :	OUI	1/mois	Existe-t-il une bibliothèque dans le service ou l'établissement avec accès Internet ? OUI
Réunions médicales de service (discussion de dossiers, exposés, etc.) destinées aux "seniors" et aux internes et dans lesquelles les internes présentent les dossiers ?	OUI	1/semaine	Les internes disposent-ils dans l'établissement d'un bureau avec téléphone pour travailler ? oui

Le service fait-il des publications régulièrement ?	NON		En moyenne, lors d'une visite en salle, quel temps prenez-vous pour l'enseignement formel des internes ? 5 mn
Réunions médicales multiservices :	OUI	1 f/mois	Joindre le projet pédagogique
Réunions de bibliographie :	NON		
Réunions avec les internes pour la révision des dossiers sortants.	OUI	2	
Encadrement des internes aboutissant à des présentations en congrès, des publications où les internes participent comme auteurs.	NON		
5/ Evaluation.			
Un processus d'évaluation concernant la formation est-il organisé ?	OUI		
Des évaluations en cours de stage permettent-elles d'apprécier l'acquisition des compétences de l'interne ou du résident ?			
6/ Projet de service à joindre.			
7/ Agrément.			Année
Agréments déjà obtenus :			2017
1.			2016
2.			2015
3.			
Le directeur de l'établissement :		Le chef de service :	




NE PAS REMPLIR LES CASES CI-DESSOUS

Avis de la commission de subdivision :

1. Agrément sans réserve pour une période de cinq ans :

2. Agrément conditionnel d'un an maximum assorti de recommandations :

3. Refus d'agrément motivé :

Date :

Signature du président ou de son représentant

Présentation de l'Établissement :

Le Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA) assure le service de Psychiatrie Publique de l'ensemble du département de l'Ain. L'implantation hospitalière de Bourg (412 lits) s'articule avec une trentaine de structures extra-hospitalières (CMP, CATTP, HDJ). Près de 80 Médecins interviennent au CPA pour des soins organisés avec 4 Secteurs de Psychiatrie Générale pour Adultes, 1 Pôle de Pédopsychiatrie et 5 Dispositifs intersectoriels. (<http://www.cpa01.fr>)

POLE DE GERONTOPSYCHIATRIE / US VICTOR HUGO

Médecin-Chef : Docteur Lucia VACARCIUC

Tél : 04 74 52 37 06 / mail : lucia.vacarciuc@cpa01.fr

Présentation du service :

L'unité Victor Hugo est une unité d'hospitalisation de court séjour intersectorielle de géro-psycho-gerontopsychiatrie prenant en charge des personnes âgées de 65 ans et plus, présentant des troubles mentaux et psychiques liés au vieillissement : décompensation tardive de troubles de la personnalité, dépression, crise suicidaire, ou tableau psychotique. Elle compte 23 lits d'hospitalisation complète + 1 chambre d'isolement.

Missions de l'Interne dans le fonctionnement du service/secteur :

- L'interne participe à la prise en charge globale du patient, en collaboration étroite avec le somaticien du service, supervisé par un médecin psychiatre sénior.
- L'interne participe aux réunions cliniques et d'orientation hebdomadaires, au tour des chambres hebdomadaire, ainsi qu'aux réunions institutionnelles tous les deux mois.

Les objectifs du stage :

- conduire une démarche diagnostique en associant une évaluation psychopathologique et le repérage de la structure de la personne sous-jacente,
- évaluer le degré d'urgence psychiatrique et de la crise suicidaire, ainsi que de la crise du vieillissement,
- définir des objectifs thérapeutiques, élaborer un programme thérapeutique et évaluer le rapport bénéfices/risques avant la prescription d'un traitement psychotrope (outils : entretien psychothérapique, mise en place des traitements psychotropes, médiations groupales ou individuelles),
- réaliser un diagnostic différentiel entre l'origine organique des troubles psychiatriques et les troubles psychiatriques avérés,
- comprendre la spécificité de la psychopathologie de la personne âgée,
- s'engager dans un travail avec les familles : entretien d'accueil, évaluation, étayage,
- repérer l'impact institutionnel des prises en charge et s'inscrire dans le travail en équipe pluridisciplinaire,
- apprendre à se coordonner avec les différents professionnels impliqués dans la prise en charge du patient, notamment avec l'équipe para-médicale (psychologue, assistante sociale, psychomotricienne, ergothérapeute, neuropsychologue, kinésithérapeute),
- travailler avec l'extra-hospitalier, notamment avec les structures du Pôle (Equipe Mobile Départementale de Psycho-Gérontologie, Hôpital de Jour George Sand, Centre Médico-Psychologique pour Personnes Agées et Consultation Mémoire), en étant supervisé par un médecin psychiatre sénior ou un gériatre.
- S'approprier les démarches de synthèse et de comptes-rendus.



Autres informations Institutionnelles CPA :

- L'Interne assure des Gardes hospitalières avec repos de sécurité,
- Il peut bénéficier de session de formation médicale continue du CPA,
- Des possibilités d'hébergement sont proposées sur le site de l'Hôpital.

Politique de soins du Pôle :

S'appuie sur les trois principes d'application de la politique de secteur :

- accessibilité aux soins,
- continuité des soins dans le parcours de santé (lien avec les partenaires : courriers, visites, téléphone...),
- appui sur l'environnement relationnel de la personne

L'organisation des soins permet :

- D'offrir un éventail d'outils de soin permettant de répondre de manière ciblée aux besoins des patients,
- de prévenir autant que faire se peut l'hospitalisation complète,
- de maintenir l'inscription sociale des adultes âgés dans leur milieu de vie.

Les structures de soins du Pôle :

● **L'Equipe Mobile Départementale de Psycho-Gérontologie :**

=> Equipe pluri-disciplinaire,

=> Interventions médico-sociales graduées auprès des personnes âgées en situation de crise au domicile ou substitut de domicile,

=> Une approche psycho-pathologique : évaluation-expertise, soins, accompagnement, écoute, conseils.

=> l'équipe est intégrée au réseau gérontologique, accessible, réactive et modulable.

● **Le Centre Médico-Psychologique pour Personnes Agées sectorisé :**

=> Missions : prévenir et prendre en charge les troubles psychiatriques liés à la crise du vieillissement en prenant en compte l'environnement de la personne,

=> Equipe pluri-disciplinaire,

=> Modalités de prise en charge :

- accueil, évaluation, suivi, orientation,
- consultations au CMP-PA ou visites à domicile,
- travail avec les familles et les partenaires,

=> Sectorisation : secteur de Bourg-en-Bresse et son agglomération,



=> Partenariat :

- filière gériatologique locale (ex : CLIC, CCAS de la Mairie de Bourg-en-Bresse...),
- Unité Cognitivo-Comportementale du Centre Hospitalier de Fleuryriat,
- Cellule de Prévention des situations de détresse de la personne âgée.

● **Unité d'hospitalisation Victor Hugo :**

=> Unité ouverte de 23 lits + une chambre de soins intensifs psychiatriques,

=> Prise en charge pluri-professionnelle,

=> Prise en soin d'adultes âgés de plus de 65 ans souffrant d'une pathologie psychiatrique aiguë d'apparition tardive,

=> Hospitalisation de courte durée (trois à six semaines) afin de sécuriser la situation,

=> Deux étapes :

- traitement de la phase aiguë,

- phase de réadaptation en lien avec l'Hôpital de Jour George Sand ou les équipes extra-hospitalières (EMDPG ou CMP-PA).

● **Hôpital de Jour George Sand :**

=> Hôpital de Jour de 15 places,

=> Prise en charge pluri-professionnelle.

=> Missions :

- accueillir à la journée les adultes âgés de plus de 65 ans du département atteints de troubles mentaux d'apparition tardive ; prise en charge sur trois mois renouvelables,

- organiser une prise en charge précoce en prévention des situations à risque ou en suite d'hospitalisation, en préservant le maintien à domicile,

- proposer un plan d'aide et de soins adapté : évaluation, recherche de diagnostic, médiations individuelles ou groupales, entretiens.

● **Consultation Mémoire labellisée :**

=> Reçoit toute personne qui exprime une plainte mnésique, adressée par un médecin sollicitant un avis spécialisé,

=> Evaluation initiale par un binôme infirmier / neuropsychologue puis d'une consultation gériatrique et/ou psychiatrique.

=> Missions :

- identifier le trouble cognitif, et en faire le diagnostic et en assurer le suivi, par un accompagnement médico-psycho-social adapté (patient et entourage (aide aux aidants)),

=> Moyens et outils :

- équipe pluri-professionnelle au travers de la concertation interdisciplinaire hebdomadaire,

- co-accompagnement avec les équipes spécialisées des CMP locaux et du réseau gériatologique extérieur au CPA.

● **Cellule de Prévention des situations de détresse de la personne âgée (CMP-PA) :**

=> Départementale,

=> Partenariat sanitaire et social : ADAG – CLIC – CMP – Equipes Mobiles,

=> Mission de repérage des personnes âgées à risque suicidaire à domicile ou en institution.

=> Elle propose aide, soutien et conseil pour :

- évaluation de la situation,

- proposition d'actions sur le sujet à risque et/ou sur l'entourage,

- intervention en post-suicide.

